L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 31 AOUT.

FEUILLETON.

AUTOUR D'UN PHARE

PAR HENRY GRÉVILLE.

"Je réalisai tout ce que je possédais, et je quittai Paris. J'arrivai un matin de bonne heure à la sous-préfecture, et je partis à pied pour notre maison blanche. La route était longue; pour moi, ce fut un véritable chemin de croix. A chaque détour je revoyais un arbre, une pierre, témoin des jours heureux; par cette route j'avais fait mon premier voyage, alors que mon mari m'avait amenée, nouvelle épousée, vêtue d'habits de fête, avec un joyeux avenir devant moi.... Qu'avais-je fait de mon voile nuptial?

"J'arrivai, cependant, les pieds meurtris, et le cœur saignant. Quand je fus sur la place, devant l'église, je restai indécise, ne sachant de quel côté tourner mes pas. Sous quel prétexte me rendre à la maison blanche? Ne serais-je pas arrêtée, interrogée, comme une rôdeuse vulgaire?

"Pendant que j'hésitais, je vis venir à moi une femme proprement vêtue, et une petite fille en grand deuil. C'était ma fille!

"Je ne sais comment je fis pour rester debout, ni comment j'eus le courage de les suivre. Elles passèrent devant moi, franchirent la pierre d'ardoise qui ferme l'entrée de nos cimetières et se dirigèrent vers un monument entouré d'une grille de fer toute neuve. La pierre était blanche, les fleurs venaient d'être plantées. Je me glissai derrière ma fille m'appuyant aux tombes pour me soutenir.

"La nourrice,—car je la reconnus à l'instant, elle n'était pas changée, elle! sa vie pure et régulière lui avait conservé sa fraîcheur,—la nourrice guida l'enfant vers la grande pierre blanche et l'aida à disposer tout autour les fleurs dont elles étaient chargées.

"Ma fille s'agenouilla, fit une prière muette que ses larmes terminèrent et baisa pieusement le nom de son père, gravé en lettres d'or sur le monument; puis, passant sur l'autre face, elle se mit à genoux et recommença son offrande...... Je la suivis, là aussi, et je lus sur la pierre:

A la mémoire de ma chère et honorée femme
Madeleine X......,
morte le......octobre 18,
Bienheureux ceux qui pleurent,
car ils seront consolés!

"—Adieu, papa! adieu, maman! murmura ma fille en posant aussi sur mon nom ses lèvres tremblantes; et elle s'éloigna, caressée et consolée par sa nourrice.

"Moi, prosternée dans l'herbe, je n'avais plus ni voix ni larmes, et je demandais à Dieu de mourir."

—Marcel! s'écria Cécile qui se leva toute droite, Marcel, c'était ma mère!

Le jeune homme la prit dans ses bras, essayant de la calmer; mais l'agitation de Cécile ne dura qu'un moment. Elle se rassit.

—Je me rappelle parfaitement cette scène, dit-elle, c'était la veille de mon départ pour le pensionnat....Continue, vite, vite. Chère et malheureuse mère, quand est-elle morte? Combien de temps a-t-elle souffert? Lis vite, je t'en prie!

Marcel reprit sa lecture, et Cécile, tremblante, se blottit à son côté pour lire avec lui et tromper son angoisse. Elle pensa à lui prendre le manuscrit des mains, pour courrir à la dernière page...., puis une terreur indicible la saisit: elle n'osa anticiper sur le dénoûment, qu'elle sentait proche et fatal, de cette confession douloureuse.

"La nuit venait, je cherchai un asile et je me dirigeai vers l'auberge; là, en causant avec l'hôtesse, j'appris que ma fille partait le lendemain pour C.... Mon mari avait laissé dans ce pays le souvenir ineffaçable de son intelligente bonté; pour moi, j'étais oubliée...., c'était ma faute, je n'avais pas su me faire aimer.

"Mon existence avait désormais un but: vivre auprès de ma fille et la voir le plus souvent possible. Je pensai à me rapprocher d'elle, à m'offrir comme servante dans la maison qu'elle habiterait, à m'en faire chérir, à obtenir de temps en temps une caresse de sa main compatissante.... Je renonçai à ce rêve. C'eût été une douceur que je n'avais pas méritée; ma punition était de passer inconnue auprès de mon enfant et de laisser ceux qui en étaient dignes recevoir ses tendresses.

"Je vécus à C.....comme j'avais vécu à Paris, pauvre, inconnue; la malignité de la province ne trouva rien à dire sur mon compte. Je ne parlais à personne, je ne voyais personne que pour mes travaux; le dimanche seulement j'allais à l'église, et je voyais passer ma fille au milieu de ses compagnes. Pendant les neuf années qui suivirent, je l'étudiai ainsi, et j'arrivai à reconnaître, par l'expression de sa physionomie, ce qui se passait en elle, si la semaine avait été bonne ou mauvaise, si elle avait été grondée ou punie.... Je vécus concentrée en elle, toujours mordue au cœur par l'âpre désir de l'attirer à moi, et toujours châtiée par l'impossibilité de me nommer sans lui révéler ma faute.

"D'autres savent trouver des prétextes, inventer une histoire, tromper un mari.... Je n'avais jamais su mentir, et si bas que je fusse tombée par ma faute, au moins puis-je lever les yeux vers le ciel et implorer mon pardon, car je n'ai point connu l'hypocrisie.

"Ces longues années de pénitence eurent des jours heureux. Je vis ma fille se développer, croître en beauté et en sagesse; je la vis faire sa première communion, on la citait pour sa modestie et sa bonté; —elle passa ses examens d'institutrice, et je la suivis à la Faculté, dans la ville éloignée où elle se rendit pour cette circonstance. Depuis deux ans j'économisais dans l'attente de ce jour; je montai dans le train qui l'emportait. J'étais dans la salle au moment où elle étonna toute l'assemblée par l'à-propos de ses réponses, et quand son succès fut assuré, n'osant affronter son regard innocent, je m'enfuis dans une église pour y cacher mes larmes, pour y exhaler ma joie en prières. Depuis bien longtemps l'église était mon lieu de refuge.

"—Pauvre, pauvre mère! sanglota Cécile en cachant son doux visage sur l'épaule de son mari.

"Quelque temps après, j'appris que ma fille allait se marier. Je brûlais de voir l'homme qui allait lui donner son nom. Serait-il digne d'elle? L'aimerais-je, cet inconnu? Serait-il pour elle un mari plus sévère, moins follement bon que le mien? Malgré tous mes efforts, je ne pus l'apercevoir qu'à la sortie de l'église.

"La voix publique chantait ses louanges, l'impression qu'il me fit répondait à tant d'éloges. Il était beau et bon, noble et ferme; je pensais qu'elle serait heureuse, et je le bénis dans mon cœur.

"Le jeune couple resta un instant sur le parvis, avant de monter en voiture. Ma fille distribuait ses aumônes.... Au milieu des mains tendues vers elle, je tendis la mienne,—me souvenant du pain donné jadis par son père. Une pièce de monnaie tomba entre mes doigts, et toute la nuit je l'arrosai de mes larmes.

"Les jours ont passé depuis, apportant le bonheur de la vie domestique à mon enfant adorée. Je n'ai osé la suivre,—la maison blanche était pour moi trop dangereuse; ce voisinage m'eût fait perdre le courage de me taire. Mais avec ma fille, mon soleil était parti. J'ai vécu deux ans et demi encore, m'affaiblissant de plus en plus....

"O Cécile, mon enfant pure et sans tache, toi qui gardes à ton foyer l'honneur du mari, le respect du devoir, as-tu deviné ta malheureuse mère? La trouves-tu assez punie? Crois-tu qu'à sa dernière heure tu puisses lui faire l'aumône de ton pardon? Crois-tu que par dix-neuf années de deuil et de repentir j'aie mérité de sentir tes lèvres me donner le baiser de paix? J'ai failli,—mais j'ai tout expié! Seras-tu moins clémente que Dieu lui-même? Et vous, vous qui l'aimez, que je n'ose appeler mon fils, serez-vous impitoyable? défendrez-vous à la fille irréprochable de dire adieu à sa mère criminelle? Cécile viens! je t'attends, mais je n'ai plus bien longtemps à attendre, mes heures sont comptées.......ta charité m'a déjà donné bien des joies..., la vieille Madelon que tu secours avec tant de douceur est ta mère, qui se meurt et te tend les bras."

Cécile s'était levée et mettait déjà son châle. Marcel, sans proférer une parole, alluma la lanterne des courses de nuit et prit son pardessus.

—Allons! dit-il en ouvrant la porte.

Le vent s'engouffra dans la maison, mais les époux n'y prirent garde. Yvette était couchée depuis longtemps, nul ne soupçonnait leur entreprise. Ils marchaient vite, sans se parler; au bout d'une demi-heure, ils arrivèrent devant une humble maisonnette dont la fenêtre jetait une vague lueur sur la route. Marcel leva le loquet, la porte s'ouvrit, Cécile entra et tomba à genoux près du lit.

La chambre était propre, quoique bien pauvre. Quelques fleurs d'automne dans un vase, une serviette blanche sur la petite table, près du chevet, donnaient cet aspect riant, seul luxe de la pauvreté. Une veilleuse de porcelaine apportée jadis par Cécile éclairait faiblement le lit.

Le visage jauni qui reposait sur l'oreiller se tourna vers la porte, et, au moment où Cécile s'agenouillait, Madelaine se leva sur son séant, jeta ses bras autour du cou de sa fille et retomba évanouie.

Elle revint bientôt à elle, grâce aux soins de Marcel.

—Ma fille! ma fille! s'écria-t-elle. Enfin, je puis te nommer ma fille! Tu m'as pardonné!

—Oh, mère! fit Cécile oppressée. Je vous aime.

—Tu m'as pardonné, dis? Et vous? ajouta-t-elle en se tournant vers Marcel.

Celui-ci fit un signe de paix sur la tête de la pauvre mère.

—Nous allons vous emmener, mère, murmura Cécile; vous ne nous quitterez plus, nous serons si heureux tous les trois! Vous oublierez vos peines.

Madelaine fit un geste de dénégation. Ses yeux noirs s'assombrirent.

—Non, dit-elle, les minutes qui me restent à vivre s'écoulent; je ne t'aurais pas fait venir si j'avais dû vivre. J'avais bien peur que mon messager n'arrivât trop tard! Je suis heureuse, ajouta-t-elle d'une voix faible, parfaitement heureuse. Donne-moi ta main....

Elle glissa ses doigts décharnés dans la main tiède et souple de sa fille, ferma les yeux et parut s'endormir.

La tempête s'était calmée au dehors, le ciel devint plus clair à l'orient, et dans le village les coqs chantèrent. La mourante ouvrit les yeux.

—Il fait beau, n'est-ce pas? dit-elle. Donnez-moi de l'air....

Marcel ouvrit la porte. La rosée avait couvert les gazons ras et brunis d'un lacis de perles, le ciel se rosait, la fraîcheur du matin apportait la joie.... Le soleil qui se levait, entrant glorieusement dans la cabane, illumina la douce figure de Cécile.

—Voilà mon rêve réalisé, dit la mère dont la respiration devenait haletante: mourir par un beau soleil, avec ma fille auprès de moi.... Embrasse-moi!

Cécile serra longuement sa mère dans ses bras.

Celle-ci ne paraissait pas souffrir, mais elle respirait de plus en plus lentement. Une inquiétude se peignit tout à coup sur son visage.

—Ma fille, dit-elle en entrecoupant ses mots de longs silences, j'ai ton pardon.... mais ton père!.... aurait-il pardonné?...

Les yeux de la mère s'emplissaient d'ombre, et ses mains serraient convulsivement le drap.

—Soyez en paix, dit Cécile en étendant la main; au nom de mon père, je vous pardonne!

La pauvre pécheresse respira longuement; un calme suprême s'étendit sur ses traits, et elle cessa de souffrir.

Les obsèques eurent lieu le lendemain, à la tombée de la nuit, sans pompe, comme il convient à une humble femme de village.

Comme Cécile et Marcel sortaient du cimetière, la phare qu'on venait d'allumer jeta sa traînée de lumière sur l'Océan uni comme une glace.

—Ce phare! dit-elle en détournant la tête, c'est à présent que je ne puis plus le voir.

—Nous quitterons ce pays, dit Marcel en lui pressant la main. Nous sommes sûrs de nous aimer partout.

FIN.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à [illegible]

No ...... LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwille, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte de fruits ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, à moins que ces oiseaux ne soient nuisibles à la récolte de fruits ou à celle de grains.

Sec. 7.—Décrètent de plus: Que la possession des animaux ou des oiseaux (excepté les apprivoisés) que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est par la présente, défendu de les tuer ou de les poursuivre, sera une preuve *prima facie* que les dits animaux ont été illégalement pris ou tués et que la possession en est illégale.

Sec. 8.—Décrètent de plus: Que toute personne qui exposera en vente un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est défendu de les prendre et de les tuer, sera pour chaque animal ou oiseau (excepté les apprivoisés) exposé en vente, sera sujet à la pénalité imposée ci-après, à quiconque tue ou prend un animal ou un oiseau contrairement à la loi.

Sec. 9.—Décrètent de plus: Que le fait de prendre, tuer ou avoir en sa possession, en violation de la loi, des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger constituera une contravention séparée et distincte et devra être puni en conséquence. Deux ou plus de deux contraventions peuvent être mentionnées dans le même acte d'accusation et la personne accusée sera condamnée à une amende pour chaque contravention si elle en est reconnue coupable.

Sec. 10—Décrètent de plus: Que personne ne devra, aux époques indiquées dans cette loi, tuer ou prendre, à l'aide de trappes, pièges ou autres moyens, les animaux ou les oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être moins de cinq piastres et plus de vingt-cinq piastres pour chaque animal ou oiseau pris ou tué—pourvu que rien de ce que décrète cette loi ne s'applique aux oiseaux ou au gibier de passage.

Sec. 11.—Décrètent de plus: Qu'il est, par la présente, défendu à toutes les compagnies de transport, à tous les bateaux à vapeur, chemins de fer ou autres entrepreneurs de transport, quelconques, de transporter, aux époques ici indiquées, un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 12.—Décrètent de plus: Que la moitié des amendes recouvrées pour violation de cette loi devra revenir aux délateurs; l'autre devra être remise au trésorier du bureau d'écoles de la paroisse où ces amendes auront été imposées et devra être employée au profit des écoles de la paroisse.

Sec. 13—Décrètent de plus: Que quiconque, après avoir été reconnu coupable de violation de cette loi, n'acquittera pas la ou les pénalités qui y sont prescrites, devra être emprisonné, dans la prison de paroisse, durant dix jours au moins et trente jours au plus.

Sec. 14.—Décrètent de plus: Que tous les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les susdites sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de loi contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 18 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Argentez vous-même
très-facilement et solidement: Couverts, Services de table, Orfèvrerie d'église, Sellerie, Carrosserie, Flambeaux, etc. tous objets en cuivre, ruolz et plaqué, avec le BLEU D'ARGENT PUR
Garanti sans mercure et inoffensif.—Exiger la marque.
Mon VIARD ✱, 5 bis, rue Auber. Paris.
Nouvelle-Orléans: Chez les principaux orfèvres, quincailliers, droguistes, Carrossiers, Hôtels, etc.

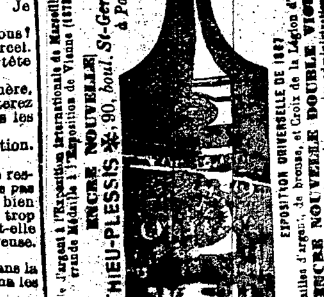

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

AMERIQUE, Pouzols, mercredi, 29 août.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 5 septembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 12 septembre.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième — ......$ 65
Troisième — ......$ 35

Prix du passage pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris)....$90 à $100
Deuxième — $65
Troisième — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France, soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.
4 mai

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool.
La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain."
DEPARTS—De Philadelphie, tous les JEUDIS; de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agents généraux, 307 Walnut Street, Philadelphie.

Agents à la Nouvelle-Orléans.
A. K. MILLER & CO., Au No 35 de la rue Carondelet,
EDWARD A. YORKE, au coin des rues Carondelet et Gravier.
28 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI 6 Sept, à 8 h, A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage—Cabine......$50.
— Entrepont......35.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
mai—1an

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.
capitaine Wm. Hanover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera Pola Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages seront faits régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA.
2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursion du dimanche et du mercredi,

Pour Mandeville, Louisbur et Madisonville,
Le beau steamer CAMELIA,
Très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis.

Capitaine HANOVER fera des excursions régulièrement le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de sept heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.
Restaurant à bord.
Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA,
14mai— No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 136 Commune et HITE & CARLIN, à rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur TEXAS, remplaçant le NEW BART ABLE.

Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à ADAMS & WORK. No. 21 du Commercial Place.
26janv—

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur BERTHA.
H. H. Broad, capitaine, T. Jobin, commis,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 31 rue Gravier, HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas. R. W. ADAMS, 31 Commercial Alley.
9 août—

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.,

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur TRENTON,
James L. Robbins, capitaine, Gabe Block commis,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 rue du Camp, N. O. DONAHUE, 76 rue Gravier.
1er août—1m

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.
Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.,
Voyage de retour Dimanche et Mercredi,
Le bon bateau à vapeur ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine, J. O. BERGERON, Commis.
Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No de 32 rue Bienville.
30oct—

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.
16juillet—1an

Hibernia Insurance Company,

Bureau, No 37 rue du Camp.

JOHN HENDERSON, Président.
P. IRWIN, Vice-Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Primes......$128,083
Pertes payées......73,298
Profits nets......60,256

A une élection tenue Lundi, 7 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

Patrick Irwin, John Henderson, Thomas King, John G. Ryan, Thos. Gilmore, W. J. Castell, John T. Gibbons, Jas. A. Girdner, William Hart, Emile Gauche, David Jackson, John H. Hanna, F. J. Gasquet.

A une réunion du Bureau de Direction, qui a eu lieu le 14 mai, JOHN HENDERSON, Président, P. IRWIN, Vice-Président, et THOS. F. STAGG, Secrétaire, ont été ré-élus à l'unanimité.

La Direction a déclaré des profits nets de la Compagnie dans les douze derniers mois, 10 pour cent d'intérêt; aussi, 5 pour cent de dividende sur le capital payé, et 30 pour cent de dividende sur les primes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, 35 pour cent sur les primes). Les dits intérêts et dividendes à être placés au crédit des actions.

Les intérêts et les dividendes sur les actions payés comptant payables au bureau de la Compagnie, à partir du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 mai 1877. 8juin—1m

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NILE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous—

	De Brême	De la Nile-Orléans
Hannover...	12 sept.	environ 14 oct.
Frankfurt...	10 oct.	" 11 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nile-Orléans;
Chambre......$150 en or. Entrepont......$36, en or
De la Nile-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambres....$150 en or. Entrepont......$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or, Entrepont......$15 en
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nile-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents,
19 juin No 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 février 1877, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures 45 m. du soir pour la Nile-Orléans. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 5 heures sera livré le lendemain matin.

C. H. PAYNE, Surintendant.
16fév—

Pour le Lac.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company.—Au No. 124 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 22 mai 1877.—Jusqu'à nouvel ordre les trains partiront de la ville, pour le Lac, toutes les heures, de 7 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et toutes les demi heures de 3 heures de l'après-midi à 8 heures du soir. Le dernier train partira du Lac à 10 heures du soir.

25 mai— C. C. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

Dépôt au pied des Champs-Elysées, près la Levée, 3e District.
Excursions au Lac, aller et retour, 20 cents. Pour enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

6 heures......A. M.	7 heures......A. M
7½ heures......A. M.	8½ heures......A. M
9 heures......A. M.	10 heures......A. M
10½ heures......A. M.	11½ heures......A. M
Midi......M.	1½ heures......P. M
2 heures......P. M.	2½ heures......P. M
3 heures......P. M.	3½ heures......P. M
4 heures......P. M.	4½ heures......P. M
5 heures......P. M.	5½ heures......P. M
6 heures......P. M.	6½ heures......P. M
7 heures......P. M.	7½ heures......P. M
8 heures......P. M.	8½ heures......P. M
9 heures......P. M.	9½ heures......P. M
10 heures......P. M.	10½ heures......P. M

Les trains partiront comme suit:
Les dimanches les trains partiront toutes les demi heures à partir de 2 h. P. M.
Les Dimanches, il partira un train à cinq heures du matin pour l'agrément des amateurs de pêche, chasse, etc.
Les passagers devant s'arrêter à Gentilly en avertiront le conducteur avant le départ du train.
1er Avril—6m D. B. ROBINSON, receveur.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.
LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Express......7:30 A. M.	Express......11:45 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9:30 P. M.
Train d'agrément......2:15 P. M.	Train d'agrément......9:20 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville et St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.
J. W. COLEMAN, agent de billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.
21nov—

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.
Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express......7:30 A. M.	Express......11:45 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9:30 P. M.
Coast Train...2:15 P. M.	Coast Train...9:20 A. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St. Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia without change, and only one change to New York and Eastern cities.
Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.
H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...5:30 P M	Express No 2...10:30 A M
Express No 3...6:15 A M	Express No 4...8:15 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, Tennessee, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train du vendredi soir ne se relie pas à Du Quoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nile-Orléans et McComb City partent de la Nile-Orléans à 2 h.30 m P. M., le samedi, et à 7 h 30 m A M le dimanche. Ils arrivent à 9 h 15 m A M et à 9 h.50 P M, le dimanche, et à 9 h 30 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune, sous le City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
J. C. FROST, V. P. & G. G. 14jv.75

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...5:30 PM	Express No 2...10:30 AM
Express No 3...6:15 AM	Express No 4...8:15 PM

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train, ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection at DuQuoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.
Leaves New Orleans 2:30 PM Saturday, and 7:30 A M Sunday.
Arrives to New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:20 AM Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V. P & G. M. ja'y 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Les taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour [illegible]

[illegible]

MEO. PANDELY, Surintendant.

Firemen's Insurance Company of New Orléans.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

Gains......$117,712 84
Pertes payées......21,045 84
Bénéfice net......47,408 17

Nile-Orléans, 17 janvier 1877.

AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants qui proviennent des bénéfices de l'année expirée le 31 décembre 1876—savoir:

1° Dix pour cent (10 o[o) d'intérêt annuel du capital payé;
2° Cinq pour cent (5 o[o) à porter au crédit de la réserve, conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la charte;
3° Dix pour cent (10 o[o) à porter au crédit de la Société de Charité des Pompiers de la Nile-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins et le système général de secours de la dite société, conformément à la sec. de l'art. VIII de la charte;
4° Cinq pour cent (5 o[o) de dividende annuel du capital payé;
5° Vingt-cinq pour cent (25 o[o) de dividende aux assurés participants.

Tous les dividendes déclarés aux actionnaires devront être portés au crédit des billets d'actions, conformément à la sec. 5 de l'art. VIII de la charte. Des certificats de ces dividendes seront émis à la date du 10 janvier 1877. Les dividendes aux assurés (non aux actionnaires) seront payés sur demande. Les actionnaires peuvent obtenir, aux bureaux de la compagnie, des tableaux détaillés, imprimés.

I. N. MARKS, président.
T. PRUDHOMME, vice-président.
E. H. BENNERS, secrétaire.

DIRECTEURS:
JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY, LEON BERTOLI, I. N. MARKS, H. H. BIERHOST, T. PRUDHOMME, L. B. CAIN, C. SPORL, JOHN FITZPATRICK, WASH. MARKS, C. TAYLOR GAUCHE, OTTO PHANAN, CHAS. HEMARD, GEO. WATERS, A. H. ISAACSON, LOUIS A. WILTZ, E. F. KIP.

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875......$2,779 11
Reçu dans l'année, pour quotités......1,704
" " pour initiations......15
" " pour intérêts sur les dépôts......123 14
$4,621 25

—Déboursements dans la même période.—
Secours aux malades......$ 311
Salaire du portier......82 50
Frais d'impression......68
Commission du percepteur......159
Comptes de gaz, &c......
A la mort de deux des membres dont un est mort avant notre dernier rapport annuel......$599 67
Et un depuis......587 53 | 1,187 | 1,72 7
En caisse actuellement......$2,896 56

Nous avons perçu, depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts......$10,418 25
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année......$640
Pour le mobilier......358 65
Id. impressions, commissions, salaire de portier, &c., &c......926 91
1,925 56 | 10,418 25 | 2,896 ..
Payé pour secours aux malades......738
Payé à la mort de membres......4,859 20 | 7,522 75
$2,895 50

Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 19 juin 1875......54
Admis depuis lors......3
57 membres.
Démissionnaires......5
Morts......
Expulsé......1 | 7
Actuellement sur la liste......50 membres.

—OFFICIERS—
AUG. SALAUN, président,
BENJ. FLORANCE, vice-président,
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier,
EUGENE F. GARCIA, P. O. KORNBECK, L. SERE, PAUL BLANC, J. E. CASSARD, J. T. WINNEMORE, GEO. E. FORSTALL, L. CUCULLU. (Conseil d'Administration)
15juin—1f

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876......$1,761 77
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876......3,365
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1876......$6,498 ..
Escompte billets payés avant l'échéance......[illegible] 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière......[illegible]
Bénéfice net......
$7,137 ..

L'actif [illegible]
Billets [illegible] ables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur......$84,808 77½
Propriétés foncières......3,450 21
Comptant: A la banque nationale de l'Etat......$1,661 61
Currency des Etats-Unis......14 24½ | 1,316 67½
Effets à recevoir......7 80 15
Divers débiteurs......590 77
Installations......1,000 00
Intérêt courant......316 36
105,172

Actions payées en plein......73,150 00
Actions payées en partie......5,792 55
Scrip......4,630 98
Dividende No 1 non-réclamé......30 00
Effets à payer......600 00
Divers créanciers......402 75
Surplus de l'actif......16,476 .. | 105,172

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre A. D. 1876.
G. LEGARDEUR, [illegible]
17 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.
—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président,
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président,
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale:
Primes reçues......$157,463 11
Pertes par incendie sur mer et rivières payées......$34,457 52
Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc......[illegible]
Total de l'Actif......[illegible]

DÉCLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:
Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, E. A. Baumgar, Th. Lilienthal, E. Sieg, E. F. Del Bondio, C. H. Miller, Isaac Scherck, H. Hicke, I. Nastin, J. W. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlmann, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickerts, X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Reder, R. Wilderman.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE......$500,000.
EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes expirées, escompte et intérêt......$ 407,958 50
Pertes, dépenses, taxes, etc $ 277,207 94
Réserve, $10,000 et dividende sur le capital 10 pour cent......59,547 47 | $336,755 41
Bénéfice net......$ 71,202 09

Actif de la Compagnie, évalué à ce qu'il rapporterait sur le marché, au comptant, Actions, Bons, prêts, effets à recevoir......$398,590 73
En caisse et primes en devoir recouvrement......136,698 48
$535,288 21

Dividende payé sur les actions, dix pour cent par an et, sur les polices participantes, vingt pour cent payables comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie, émet des polices sur risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie No 52 de la rue du Camp

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.
JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY, E. J. HART, LIONEL C. LEVY, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, D. A. CHAFFRAIX, B. BISCOE, J. L. HARRIS, A. BALDWIN, L. ALOUS, CHAS MACREADY, SCOTT McGEHEE, W. E. SEYMOUR, GEO. JONAS, JESSE S. FLOWER, D. FATJO, J. WEIS, T. L. AIREY, B. W. TAYLOR, R. E. CRAIG, O. MORIS, SAM'L L. BOYD.

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs, incorporée le 2 octobre 1873.

Rapport du Comité d'Administration et des Finances, approuvé à l'unanimité à la séance du 7 mars:
Après déduction des dépenses jusqu'à ce jour:
En caisse......$226 16
En banque......999 05
Reconnaissances:
Un billet dû à la Société......$24 00
Quotités dues jusqu'au 1er avril......56 00
Propriété du tombeau et immeubles......450 00 | $560 00
Total......$1,785 15

Etat actuel de la Société:—Membres actifs, 20—Membres honoraires, 24—Rayés 10—Décédés 3.

Officiers pour l'an 1877.
Président—PAUL BOQUES,
Vice-Président—M. PIZZINI,
Secrétaire—ERNEST DOMERGUE,
Assistant-secrétaire—LEON PETIT,
Trésorier—M. VANDERBANK.
Par ordre du Président,
ERNEST DOMERGUE, Secrétaire.

A une séance extraordinaire, la motion a été faite et adoptée à l'unanimité pour admettre les BARKEEPERS qui désirent s'adjoindre à la Société en se conformant à la constitution et aux règlements. Une autre motion a été adoptée fixant à cinq piastres le contingent à payer pour l'admission. MM. les garçons restaurateurs et barkeepers sont invités à faire leur demande pour admission.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président au coin Conti et Bourbon.
9 mars—1f

ASSURANCES.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie......$188,068 51
Primes maritimes......29,315 95
Primes de rivières......51,924 35 | $269,308 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues......228,235 15
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:
Pertes d'incendie..$67,335 60
Pertes maritimes...7,285 41
Pertes de rivières..25,510 20 | $100,131 21
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.$51,892 58
Moins loyers, auvetage, épargne, etc., 11,766 72 | $40,125 86—$140,257 07
Profits bruts......$87,978 0

Dont $56,587 35 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir......$68,648 38
Prêts sur bons et sur hypothèques......55,943 32 | 24,591 70
Prêts remboursables sur demande......$74,554 15
Argent......62,846 71 | $128,400 86
Bons de ville......72,065 00
Actions de banque et autres......73,415 63
Propriétés foncières......139,544 66
Primes en voie de collection et suspense account......22,415 94
Total de l'actif......$551,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.
W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden, Sam'l B. Newman, J. L. Harris, Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush, John Phelps, Joseph Stone, Adam Thomson, George Martin, Henry Abraham, Alfred Moulton, Victor Meyer, L. C. Jurey, Joseph Bowling, Edward Naile, Edward J. Gay, Geo. W. Sentell, Simon Hernsheim, A. Levi, Simon Forcheimer, Wm H. Matthews, Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer, R. B. Post, John V. Moore, Edward Pilsbury, W. B. Conger, Jno K. King, Henry M. Preston, J. J. Irby.
22 mai—

Onzième état annuel —DU— Factors' and Traders' Insurance Company.

37......Rue Carondelet......37
Nile-Orléans, 17 mai 1877.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:
Sur risques d'incendie......$229,593 60
Sur risques de rivières......200,950 28
Sur risques de mer......87,223 31—$567,767 19
En moins:
Primes non expirées, 1877...89,330 00
Primes remboursées......9,187 27—98,815 2
Montant net des primes......$465,951 92
Pertes payées, savoir:
Sur risques d'incendie......$109,227 27
" de rivières......154,689
" de mer......34,705 97—,575 73
Réassurance......21,121 91
Réfaction (rebate)......11,746 72
Taxes et licences de l'Etat et de la ville......25,122 70
Bureau d'assureurs de la Nile-Orléans......5,823 60
Dépenses générales brutes......39,549 44—356,412 27
Balance......$112,539 65
En plus—intérêt, escompte et épargne reçus......88,603 30
$201,142 95
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent, et second intérêt, 5 pour cent, du actuellement......100,000 00
Bénéfice net......$101,142 95
Réserve pour couvrir les pertes......23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876-77......$78,142 95

L'actif de la compagnie est comme suit:
En caisse......$319,082 46
Comptes en voie de recouvrement......41,114 11
Effets à recevoir, en garanties......465,537 60
Effets à recevoir pour primes......26,013 79
Actions de banque et autres actions......203,528 18
Bons de ville, d'état et autres bons......145,122 23
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana......5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association......5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans......2,500 00
Propriétés foncières......77,010 21
Total......$1,282,908 66

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.
EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, UN SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000) et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes ($389,565 97) pour l'année expirée le 30 avril 1877.
ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:
John I. Noble, T. Lytt. Lyon, John Caffe, Samuel H. Boyd, Richard Milliken, Joseph McElroy, J. I. Warren, W. J. Behan, S. T. Buchner, B. F. Eshleman, Sam'l Friedlander, Wm. C. Black, A. A. Yates, Charles Chaffe, John I. Adams, L. C. Jurey, Isaac Scherck, Wm. Hartwell, R. M. Walmsley, C. J. Leeds, A. H. May, A. T. Janin, S. H. Snowden, Jos. Bowling, A. M. Bickham.
22 mai—1mois.

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF,
A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes......$ 914,797 14
Propriétés foncières (valeur actuelle)......347,077 44
Dette suspendue (valeur actuelle)......155,916 64
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 @ 60 c.)......120,000 00
Autres bons et actions......41,424 94
Département des actions hypothécaires......776,280 16
Change étranger et change américain......$327,242 73
Monnaie courante et espèces......304,841 41 | 1,124,084 15
13,490,190 46

PASSIF
Dû aux déposants......$1,641,229 29
Dû à des banques et à des banquiers......181,355 53
Dividendes non payés......914 00
1,823,498 82
Profits et pertes......$166,691 64
Capital......1,500,000 00 | $1,666,691 64
$3,490,190 46

2fév— JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 32 de la rue du Camp.
Hon. JEFFERSON DAVIS, Président,
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président,
W. C. BLACK, Second Vice-Président,
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, H. E. Wheelock, W. C. Black, Scott McGehee, Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen, S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz, J. E. Reed, A. J. Gomila, Adam Thomson, W. B. Lyman, John Chaffe, H. C. Palmer.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.
[illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1876.

PASSIF.
Reçu pour primes d'incendie......$111,963 ..
Reçu pour primes de rivière......$7,889 55
Reçu pour primes de mer......18,694 ..
Primes non expirées le 31 août 1875......42,620 00 | $[illegible]
A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1876......40,000 00
Primes remboursées......2,871 28 | 42,871 28
Montant net des primes......$133,196 ..
En moins:
Pertes par le feu......$22,122 27
Pertes sur les rivières......26,240 ..
Pertes sur mer......2,525 73
Pertes non encore réglées......5,000 00 | $55,888 ..
Réassurances......16,595 ..
Réfaction (rebate) de 15 pour cent......8,379 ..
Taxes et licences......4,000 ..
Dépenses du bureau du Board des Assureurs......30,187 ..
Profits et Pertes......5,463 77
En moins—l'intérêt......[illegible] | $21,655 .. | $87,184 75
Bénéfice net......$46,121 ..

ACTIF.
Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie......$45,396 07
En caisse......14,277 06
Primes en voie de recouvrement......12,686 ..
Placé en actions de banques, Compagnie du gas et autres actions, bons, etc......$72,208 78
En moins—la baisse des valeurs 15,000 00 | 57,208 78
Propriétés foncières......5,000 00
Billets par actions......181,906 ..
Total......$339,119 ..

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Ville de la Nile-Orléans.
Juré, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.
EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle, courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2 1/2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 23 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $12,526 pour le casuel.

DIRECTEURS.
A. J. Aiker, G. P. Harrison, S. B. Autey, David Hedden, Hugh Allison, M. Johnson, Isaac Bloom, Robert L. Moore, J. A. Braselman, H. J. Mullan, W. T. Blakemore, John Myers, E. B. Briggs, Edward Naile, Sam'l Boyd, M. Pfeifer, C. H. C. Brown, Edward C. Payne, John D. Cobb, Geo. W. Sentell, J. R. Campbell, W. B. Thompson, W. L. Cushing, Frederick Wing, Temple S. Coons, O. W. Wood, Benjamin Gerson, T. S. Waterman, F. G. Gilbert, Lloyd R. Coleman, J. Davidson Hill.
1er octobre—1m

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 46 de la rue Decatur.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Société du Crédit Foncier de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année expirée le 30 septembre 1876—fin de la cinquième année fiscale.

Total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876......1268 0
Montant d'actions payées en partie et forfaites en faveur de la Compagnie, conformément à une résolution des Directeurs......2313 ..
Intérêt du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876......$741 18
Intérêt [illegible] actions de la Société, au 31 août 1876 au 30 sept 1876......639 74
Balance de l'année dernière, au crédit des profits et pertes......112 94
Dépenses générales, taxes, loyer, &c., du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876......6006 ..
Escompte de billets payés avant l'échéance......666 ..
Intérêt déduit du [illegible] propriétés saisies par la Société......2418 54
Montant déduit d'installation......500 00
Commission......130 00
Terrain No 4, montant perdu sur la vente......[illegible]
Propriété foncière No [illegible]......[illegible]
Annotation du contrat No 5 au bureau des hypothèques......3 00
Bénéfice net, porté au crédit du capital réservé......11232 17½
14670 54½ | 14670 94½

L'actif de la Société est comme suit:
ACTIF.
Billets payables tous les mois, garantis par hypothèque et privilège de vendeur......36981 9½
Encaisse: Propriétés foncières......6644 73
Balance en banque......22 73
Monnaie courante des Etats-Unis......[illegible]
Divers débiteurs......[illegible]
Installations......[illegible] | 44480 28½

PASSIF
Actions payées en plein......38000 00
Scrip......2170 00
Dividende non réclamé......72 00
Effets payables......337 56
Divers créanciers......796 98
Surplus de l'actif......2313 77½ | 44480 28½

Nous consignés, jurons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 14 octobre A. D. 1876.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.
17 oct—1m Mar18

Hibernia Insurance Company,

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.
JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains......$913,424
Pertes payées......74,741
Bénéfice net......68,433

A une élection qui eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:
P. Irwin, John Henderson, Thomas King, John G. Ryan, Thos. Gilmore, W. J. Castell, John T. Gibbons, Jas. A. Girdner, William Hart, Emile Gauche, Davis Jackson, John H. Hanna, F. J. Gasquet.

Et, le 3 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 12 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois: un dividende de 4 pour cent sur le capital payé et un dividende de 25 pour cent sur les primes payées par les actionnaires, ce qui fait, avec la réfaction (rebate), 40 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payées en plein se payeront, au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Etat de Situation —DE LA— BANQUE NATIONALE D'ETAT

A LA CLOTURE DES AFFAIRES.
Le 30 Juin 1877.

ACTIF.
Prêts à terme......$1,048,025 44
Prêts sur demande......219,610 57
Bons des Etats-Unis......50,000 00
Autres Bons et valeurs......114,361 87
Change domestique et étranger......512,570 68
Immeubles......141,583 25
Fonds d'amortissement cinq pour cent......2,250 00
Monnaie de papier......$679,012 90
Espèces......37,212 38
Chèques sur les autres banques......301,302 36—$1,017,588 64
$3,106,990 45

PASSIF.
Capital actions......$850,000 00
Fonds d'excédant......25,000 00
Bénéfices indivis y compris le dividende de 4 pour cent......44,282 13
Billets en circulation......45,060 00
Dividendes impayés......3,037 98
Dû aux déposants......$1,967,875 74
Dû à des Banques et banquiers éloignés......166,804 60—$2,134,370 34
$3,106,990 45

SAML. H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES
TERMS
Rates of subscription—Daily, $12 per annum, ... $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the Paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.
This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.
The steamship NEW ORLEANS, Geo. Dearborn, commander.
Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Sept. 6, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.
Cabin Passage $50.
Steerage " 35.
Excursion tickets 80.
Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills lading given for the same.
For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.
my 4—1y

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums......$188,068 51
Marine premiums......29,315 95
River premiums......51,924 35 | $ 269,308 81
Earned premiums, less re-insurance and return premiums......2[illegible],235 ..
Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:
Fire losses......$67,335 60
Marine losses......7,285 41
River losses......25,510 20 | $100,131 21
Taxes, expenses, discount in lieu of participation &c. $51,892 58
Less rents, salvage savings, etc......11786 72 | $40,125 86 | $145,257 07
Gross profits......$ 87,97[illegible] 08
Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets

The Company have the following assets—
Bills receivable......$68,648 38
Loans on Bond and Mortgage 55,943 32 | $ 24,591 70
Loan on Call......$74,554 15
Cash......63,846 71 | $ 128,400 86
City Bonds......72,065 00
Bank and other Stocks......83,415 63
Real Estate......139,544 66
Premiums in Course of collection and suspense Account......22,415 94
Total asset......$581,422 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.
W. B. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden, Sam'l B. Newman, J. L. Harris, Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush, John Phelps, Joseph Stone, Adam Thomson, George Martin, Henry Abraham, Alfred Moulton, Victor Meyer, L. C. Jurey, Joseph Bowling, Edward Naile, Edw'd J. Gay, Geo. W. Sentell, Simon Hernsheim, A. Levy, Simon Forchelmer, Wm. H. Matthews, Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer, R. B. Post, John V. Moore, Edw'd Pilsbury, W. B. Conger, Jno. E. King, Henry M. Preston, J. J. Irby.
22 mai—

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire premiums......$325,379 12
Marine premiums......85,924 91
River premiums......18,220 56
Total amount of premiums......$429,524 59
Less unearned and return premiums......96,752 94
Net earned premiums......$332,761 65
Add interest and discount......24,647 27
$356,429 02
Deduct—
Fire losses......$99,452 74
Marine losses......67,162 90
River losses......24,746 80
Net losses......$156,362 44
Reinsurances......$15,537 00
Rebate......46,452 18
Board of Underwriters, general expenses, State and city taxes......52,520 99 | 117,909 55
$304,272 00
Reserve for unsettled claims......25,000 00 | $329,272 ..
Net profits for 1876......$29,156 92

ASSETS OF THE COMPANY
Valued at their cash market value
Real estate......$115,187 77
United States Bonds, City Railroad Company, city and J. and G. N. R. R. first mortgage, bank and insurance stocks......158,800 9
Bills receivable (premiums)......11,755 24
First mortgage notes and pledge notes......192,760 06
Cash in bank......86,975 39
Premiums in course of collection......47,253 96
Amounts due by insurance companies......8,207 82
$574,415 68

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable market value, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct, to the best of our knowledge and belief.
New Orleans, 12th January, 1877.
W. A. BELL, H. GALLY, E. MERILH, A. SCHRIEBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1877.
JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.
J. W. HINCKS, Secretary.
January 15, 1877.

DIRECTORS.
Ernest Merilh, H. Gally, Charles Lafitte, Wm. Van Benthuysen, Charles E. Schmidt, Jules Aldigé, Charles J. Leeds, W. A. Bell, D. Fatjo, Pierre Pouts, A. Schrieber, J. Tuyes.
jany 19—

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.

A la clôture des affaires du jeudi 22 mars 1877.

RESSOURCES.
Prêts et escomptes......$ 773,241 11
Actions, bons et hypothèques......235,104 99
Propriétés foncières......52,000 00
Caveaux des safe deposits......50,000 00
Dépenses et taxes payées......6,230 00
Dû par des banques et des banquiers éloignés......4,740 73
Change américain......64,668 82
Echange pour le Clearing House......$51,694 23
Or......11,164 50
Papier-monnaie......162,111 50 | 224,980 23
1,411,045 08

PASSIF.
Capital nouveau......$350,000 ..
do ancien......150,000 | 500,000 00
Surplus......15,000 00
D'autres bénéfices non-partagés......36,843 20
Dû à des banques et des banquiers éloignés......97,884 6
Dépôts individuels (département des billets payables sur demande)......446,587 80
do (département des épargnes)......314,2[illegible] 75
Certificats dits time certificates......16,321 00 | 786,1[illegible]
1,411,045 08

Je certifie que le tableau qui précède est exact.
J. S. WALTON, Caissier.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104......CANAL STREET......104

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—
On Fire Risk......$361,29[illegible]
On Marine Risks......24,47[illegible]
On River Risks......25,697
Total Premiums......411,44[illegible]
Less Unearned Premiums......118,4[illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1877......$293,[illegible] 52
Losses paid:
On Fire Risks......$117,867 96
On Marine Risks......17,062 50
On River Risks......3,596 77
Taxes and expenses, less int'rst 25,893 88
Reinsurances and return Premiums......16,104 03 | 183,314 66
Profit......$110,032 16

The Company have the following assets—
Real Estate......$239,079 49
City Bonds......110,419 60
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds......169,226 56
Notes secured by mortgage......214,042 06
Notes secured by pledge......42,307
Bills receivable......75,164 1
Premium in course of collection......49,587
Cash on hand......77,007
1,026,444 22

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.
P. MASPERO, E. TOBY, S. Z. RELF, D. FATJO, HY. BEEBE, P. FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNAN, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, CHAS. LAFITTE.
8 juin—

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 104 rue du Canal.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 Janvier 1877.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le décembre 1876.

Primes sur les risques de feu......$225,940 05
Primes sur les risques de mer......62,479 75
Primes sur les risques de rivières......29,[illegible] 93
Total des Primes......[illegible]
En moins:
Primes sur risques non expirée......$107,476 66
Primes remboursées......1,8[illegible]
Primes nettes acquises......[illegible]
A ajouter:
Intérêts......[illegible]
Profits et pertes......6,076 ..

Pertes payées
Sur les risques du feu......$ 27,741 74
Sur les risques de mer......22,063 ..
Sur les risques de rivière......16,896 19
Pertes en litige......8,145 44
Pertes non ajustées et ajustées et non échues......45,955 57
122,202 44
Réassurances......15,0[illegible]
Réfaction (rebate)......20,[illegible]
Commissions d'agences......25,261
Dépenses d'agences......4,066 01
Taxes et licenses......7,557 52
Dépenses du bureau......27,004 59
Dépenses diverses, bureau des assureurs, &c......[illegible]
Bénéfice net......[illegible]

ACTIF.
Dépôt au Germania National Bank......$ 47,507
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat......23,075
Entre les mains d'agents aux E. U. et en Europe......[illegible]
Certificats de dépôt et de dette du New Orleans National Banking Association $25,983 94 évalués à......25,[illegible]97
Effets à recevoir pour primes......[illegible]
Prêts sur hypothèque......[illegible]
Prêts sur nantissement......14,900
Effets à recevoir......[illegible]
Bons......[illegible]
Actions......[illegible]
Primes en voie de recouvrement......[illegible]
Propriétés foncières......71,055 ..
Dû par divers......[illegible]
Bons des Etats-Unis......[illegible]
Total......[illegible]

PASSIF.
Capital payé en plein (actions de $30)......$285,030
Effets à payer......15,000 00
Dividendes non réclamés......1,903 ..
Primes sur risques non expirés......107,476 66
Pertes non réglées......61,611 15
Dû à divers......5,317 96
Fonds de réserve......15,694 06—500,11[illegible]
Surplus......[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nile-Orléans.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1877.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

Le 15 janvier 1877, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende d'intérêt de DIX POUR CENT, pour l'année expirée le 31 décembre 1876 sur le capital de $30 par actions.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
A J GOMILA, PIERRE LANAUX, HENRY ABRAHAM, E M SCOTT, J B CAMORS, HENRY NORMAN, I K SMALL, WM A BELL, J PLAISENT, JOHN DYMOND, L J WEBSTER, M MUSSON.
17janv—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publié conformément à sa charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:
Primes d'incendie......$70,980 ..
Primes de rivières......11,083 ..
Primes de mer......5,971 ..
Moins primes rendues......[illegible]

Pertes payées pendant l'année:
Pertes de feu......$35,02[illegible]
Pertes de rivières......1,150 ..
Pertes maritimes......5,575 ..
$40,795 ..
Réassurances......2,507 ..
Loyer......1,500 00
Taxes......910 00
Escompte (Rebate)......5,877 ..
Dépenses, moins escompte et intérêt......10,786 ..
Réserve pour risques non terminés......15,000 00
$85,577 ..

Actif de la Compagnie:
Prêts garantis par nantissement......$9,964 ..
Prêts garantis par hypothèque......16,250 00
Billets à recevoir pour primes......5,928 28
Stock, bons et autres effets......144,071 74
Propriété foncière......11,967 80
Primes en voie de collection......4,407 06
Argent en caisse......9,534 95
$214,202 70

L'état de situation ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nile-Orléans, Paroisse d'Orléans,
Signé et juré devant moi, ce 14ème jour de mai 1877.
JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—
V. MAIGNAN, H. GALLY, A. BONNECAZE, J. BAYLE, B. SALOY, A. R. BROUSSEAU, H. LABASSE, L. D. SARPY, A. CHIAPELLA.
14mai—6em, 1f p sem

Hibernia National Bank—Nile-Orléans 17 juin 1876.—A un meeting du conseil des Directeurs tenu aujourd'hui, la démission de MM. Wm. Hart, John Henderson, P. Fourchy et E. A. Yorke ayant été offerte et acceptée, MM John I. Adams, I. C. Morris, Andrew Stewart, Adam Thomson ont été dûment élus pour l'année courante.

M. Thos. Smith ayant également donné sa démission, M. I. C. Morris a été élu président.

La direction est maintenant composée comme suit:
I. C. MORRIS, JOHN I. ADAMS, EMILE GAUCHE, P. IRWIN, ANDREW STEWART, THOS. SMITH, ADAM THOMSON.